



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 120150

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la mise en oeuvre de la loi du 11 février 2005. Ce texte qui a permis des avancées notable pour une meilleure intégration des personnes handicapées, a également conduit à la définition de normes techniques plus contraignantes concernant les structures d'accueil des personnes dépendantes. Certaines associations lui ayant fait part de leurs interrogations concernant la mise aux normes des bâtiments existants, il lui serait utile qu'il l'informe sur les aides dont elles pourraient bénéficier pour réaliser ces travaux.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120150

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2341